

nieront point leurs portes (i) ; mais, on l'a dit plus haut, l'attention publique est tout entière au-dehors, sollicitée par les terribles événements dont Lyon va devenir le théâtre.

Il est à remarquer que presque toutes les pièces qui seront jouées dans cette ville pendant la période révolutionnaire retraceront les scènes de la gigantesque épopée.

(i) Le catalogue de la bibliothèque Coste mentionne une série de documents qui se réfèrent aux théâtres de Lyon pendant la Révolution :

— Règlement relatif aux spectacles de Lyon, du 21 janvier 1790.

— Adresse du sieur Fages, directeur des spectacles de Lyon, aux citoyens de cette ville, en réponse à celle des sieurs Lainez, Lays, Rousseau, Chéron, Gardel, de la Suze, de Saint-Prix, Hus-Malo et Daubrière, ci-devant propriétaires avec le sieur Fages. 1790.

— Ordonnance de MM. les maires et officiers municipaux de la ville de Lyon concernant les spectacles. 13 avril 1790.

— Id. — 10 mars 179t.

— Lettre des comédiens du Théâtre de Lyon à M. Vitet, maire, en date du 11 octobre 1791, et réponse de celui-ci *ait sujet de la présence des soldats dans les pièces de théâtre*. Lettre de M. Hailot, commandant delà 19^e division militaire. — Même date.

— Pétition à l'Assemblée nationale, présentée par les comédiens de Lyon, Marseille, Rouen. — S. d.

— Dénonciation de la corporation des auteurs dramatiques (par Flachet, intéressé à l'entreprise des théâtres de Lyon). — S. d.

— Mémoire pour les comédiens du spectacle de Lyon contre les auteurs dramatiques.

— Pétition à la Convention, pour le même objet, signé Flachet et Mortainville (sept. 1792).

— Carte d'abonnement aux spectacles de Lyon, du 7 mai 1793, sign. aut. de MM. Martin et Bouvard.

— Arrêté des représentants sur l'ouverture du théâtre. 14 fructidor an 11.

—* Lettre de l'adjudant-général Dauvergne, commandant la force armée dans le département du Rhône, aux citoyens artistes du Grand-Théâtre de Lyon, au sujet de la réouverture du théâtre. Lyon, le 27 thermidor an vu.